

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



SOCIETE NATIONALE D'EAU



**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
OUVERT N°001/CMI/SNDE/2025 RELATIF A LA REALISATION CLE EN MAIN
D'UNE STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER D'UNE CAPACITE DE
1500M³/J AU PORT DE N'DIAGO PUBLIE LE 26/05/2025**

Le présent avis a pour objet de corriger un article de l'Avis du DAOIO N°001/CMI/SNDE/2025.

Lire en lieu et place des dispositions correspondantes consignées dans l'Avis du DAOIO N°001/CMI/SNDE/2025 relatif à **la réalisation clé en main d'une station de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 1 500 m³/j au port de N'Diago**, dont l'avis a été publié le lundi 26/05/2025 sur Beta Conseil et dans le Journal Horizons la disposition ci-après :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/CMI/SNDE/2025

VERSION INITIALE	VERSION CORRIGEE
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du 26 MAI 2026 contre un paiement non remboursable de neuf mille Ouguiyas (9 000 MRU) ou deux cent euros (200 €) , au profit de la SNDE par virement sur le compte N° 2000022001 ouvert dans les livres de la Banque Populaire de Mauritanie au nom de la SNDE	9. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du 26 MAI 2025 contre un paiement non remboursable de neuf mille Ouguiyas (9 000 MRU) ou deux cent euros (200 €) , au profit de la SNDE par virement sur le compte N° 2000022001 ouvert dans les livres de la Banque Populaire de Mauritanie au nom de la SNDE

Les autres dispositions de l'Avis du Dossier d'Appel d'offres demeurent inchangées.

En cas de contradiction entre les termes du présent avis et ceux de l'avis et du dossier d'appel d'offres, ce sont les termes du présent avis qui prévalent.

LE DIRECTEUR GENERAL-ADJOINT

MOHAMED MAHMOUD MOUJTABA

